Bulletin n°18
avril 2009

Association des Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

Association loi de 1901 - Statuts déposés le 31/12/02

Edito

Avec le mois d'avril les froidures et les moments difficiles s'éloignent ; les bourgeons longuement préparés dans le silence de l'hiver commencent à éclore ; et chacun se réjouit de retrouver une atmosphère plus chaleureuse et de voir éclore les projets préparés. Il en est de même pour notre ville. Nous n'insisterons pas sur les moments difficiles que la Municipalité a vécus, et nous sommes confiants que l'ambiance plus sereine favorisera les réalisations qui se préparent, et notamment le redémarrage du cinéma et le schéma directeur qui proposera un projet cohérent pour la ville, les aménagements à prévoir et leur financement sur les 10 ans à venir. Vive le printemps !

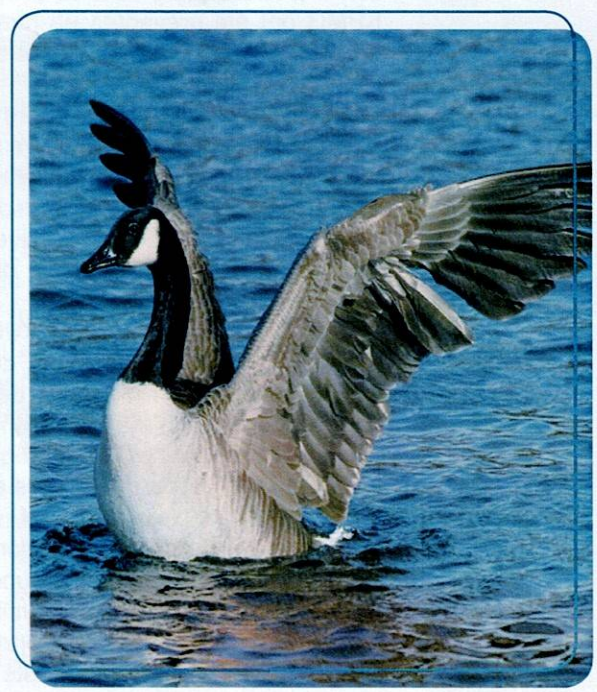
Sommaire

Vie de la commune :
-Conseils municipaux
-Audit financier
-La Municipalité déchirée

Intercommunalité :
- Les éoliennes, qu'en penser ?
- Les coquilles Saint-Jacques
- L'usine de compostage de Lantic

Brèves :
- Blog de Saint-Quay-Portrieux
- Fête de la Coquille
- Recensement
- Les commerces bougent
- Recensement
- Funérarium
- Des livres à avoir
- Les Bernaches

Vie de l'association
- Cotisation 2009



Vie de la commune

Conseil Municipal du 11-12-2008

Construction de l'aire de carénage : les délibérations les plus importantes ont concerné les indemnités accordées aux sociétés dont les travaux en cours pour l'aire de carénage ont été interrompus par la nouvelle municipalité dès sa mise en place. Le total de ces indemnités se monte, après négociations entre la municipalité et les entreprises, à 124.673€, soit environ 5% du montant du projet. Cette interruption avait été annoncée par Monsieur Blanc lors de la campagne pour les élections municipales, car il voulait se donner la possibilité de tout arrêter si cela s'était avéré souhaitable au vu de l'ensemble des dossiers dont il ne disposait pas avant d'être élu. Finalement, après quelques semaines d'arrêt, les travaux ont été repris et les contrats menés à leur terme.

Usage de l'aire de carénage : Les tarifs d'utilisation de cette aire ont été arrêtés et pour un bateau de 7 à 10 m le coût sera de 30€TTC, à quoi il faudra ajouter la fourniture de l'électricité et de l'eau pour un karcher payable sous forme de jetons de 3€ pour 20 mn d'utilisation, et le grutage à payer à une entreprise. Nous nous sommes renseignés auprès d'une des sociétés qui assurent ce service et là est la mauvaise surprise : 158€ pour un navire de 3 t, 200€ pour 4t, 250€ jusqu'à 6t !

Subventions : Plusieurs compléments ont été accordés aux subventions antérieures dont notamment :

- à la SNSQP (Sport Nautique de St-Quay-Portrieux), 2400€ pour l'organisation du championnat d'Europe de match-racing l'été prochain,
- au Tour de Bretagne à la Voile, 7500€ pour l'organisation d'une étape à Saint-Quay-Portrieux,

Cabines de plage : le réaménagement des terre-pleins de la plage de la Comtesse permettra l'installation de cabines qui sont prévues en bois peint en blanc et couvertes de toits à deux pans.



Travaux en cours plage de la Comtesse

Conseil Municipal du 19-01-2009

Confirmation de leur titre de maires-adjoints à MM. Brézellec et Abbest, mais sans délégations. Vote des subventions aux associations : pratiquement toutes les subventions prévues ont été votées sauf celle destinée au Tennis Club.

Audit Interne

Les résultats de l'audit interne concernant la situation financière de la commune mené par la société KPMG ont été présentés en réunion publique le 9 décembre 2008 et peuvent être résumés ainsi :

- une situation saine,
- une capacité d'autofinancement existe,
- mais la marge de manœuvre est réduite (environ 5M€ sur la période 2008-2013) entre autres à cause de la diminution des ressources liées au casino dont l'activité a diminué avec la crise, à cause aussi de la réduction des dotations de l'Etat.

La municipalité est déchirée

Notre Municipalité est sens dessus dessous : brillamment élue à l'intégralité de ses 23 membres en mars 2008, dès l'été elle a commencé à se fissurer et les choses ont été en se dégradant jusqu'à des propos conflictuels au cours des séances publiques récentes du Conseil municipal. La presse diffuse régulièrement des communications de Quinocéens partisans de l'un et l'autre groupe et tout cela nuit gravement à l'efficacité du travail à accomplir et à la crédibilité de Saint-Quay-Portrieux auprès d'instances telles que la communauté de communes, le département ou la région, avec lesquels les relations sont essentielles. Le présent et les difficultés que les élus rencontrent est une chose que chacun peut comprendre, mais l'avenir de la ville est en cause et entre les mains d'édiles auquel il a été confié et qui sont comptables du développement, de projets, d'une image qui pâtissent de cette situation. Tous les amis de Saint-Quay-Portrieux espèrent vraiment que la raison et la courtoisie reprendront bientôt le dessus pour le plus grand bien de l'avenir de notre ville.

Le conseil du 5 mars 2009 a révélé un éclatement des «14», qui se disaient «la majorité» et, tout en votant pratiquement toutes ses propositions, ne cachaient pas depuis le début leur volonté, appuyée par des philippiques souvent insultantes, de provoquer le départ du maire. Seul le vote du budget avait été, à une très faible majorité, reporté au 11 mars. Lors de ce conseil début mars, les «14» se sont retrouvés six et, une fois encore, ont lu deux textes fastidieux et agressifs, véritables attaques ad hominem contre le maire, puis ont présenté leur démission collective et ont quitté la salle sous les applaudissements de quinocéens, soulagés et heureux d'apprendre que, les partants représentant moins du **1/3** du conseil, celui-ci pouvait continuer à siéger. Ce qu'il a fait.

Il a approuvé le budget à la quasi unanimité (16 voix sur 17) et on peut espérer qu'il va pouvoir désormais se consacrer aux vrais problèmes de la commune.

Les éoliennes

Notre numéro précédent répertoriait les projets d'éoliennes qui fleurissent dans les environs de Saint-Quay-Portrieux. Nous avions promis à nos adhérents quelques précisions au sujet de cette énergie renouvelable qu'est l'éolien, pour les aider, comme le veulent nos principes, à prendre position dans ce débat.

Car il y a véritablement un débat à ce sujet ! Il suffit pour s'en convaincre de lire sur internet les noms d'oiseaux que s'envoient les uns aux autres défenseurs et opposants à l'éolien. Nous nous tairons sur leur nom afin d'éviter de tomber dans un débat politico-écolo-scientifico-économique. Le problème est si complexe qu'aucun expert ne le maîtrise vraiment. Les plus sages s'en remettent à un consensus qui, s'il convient bien aux considérations politiques, est mal adapté aux vérités scientifiques ou économiques que des débats d'experts ont tendance à obscurcir par leur complexité. Nous n'aurons donc pas la prétention d'apporter un rapport de plus mais nous essayerons de voir le problème en «bon père de famille».

Rappelons d'abord que :

-les ressources d'énergie fossile sont limitées et les besoins en énergie augmentent rapidement. Sans aucune mesure à l'échelle mondiale nous serions sans énergie dans 50 à 100 ans.

-Les sources d'énergies conventionnelles (fossile et nucléaire) polluent.

-L'éolienne est renouvelable et ne pollue dans le sens conventionnel du terme. Cependant elle ne peut prétendre se substituer aux autre, et pollue néanmoins de façon optique en s'imposant dans les paysages, sonore à proximité, et par son encombrement, notamment en mer.

Tout commence avec les engagements de la France, pris dans le cadre de l'Union Européenne en mars 2007, de produire 20% de sa consommation d'électricité à partir d'énergies renouvelables en 2020 dont la moitié à partir d'éoliennes. Or sa production actuelle ne couvre que 1% des besoins avec les 2 à 3000 éoliennes installées. Peut-on en 13 ans multiplier cette production par 10 (voire plus si l'on admet que les besoins nationaux augmentent de 5% par an) ? Il s'agit là d'une croissance exponentielle ! Pour atteindre ces objectifs, la France devrait installer plus de 10 000 éoliennes supplémentaires des plus grands modèles et, en extrapolant à l'Europe et au monde entier, où irait-on chercher les produits nécessaires ?

Surtout, le problème d'échelle est majeur : l'investissement du Danemark qui produit 20% de ses besoins à partir du vent a été possible car la demande de ce petit pays est faible devant la production européenne. Mais déjà deux difficultés se présentent dues au manque de corrélation entre la force du vent et la demande d'électricité : une centaine d'heures par an la production dépasse les besoins du pays et le ministère de l'énergie danois envisage de faire payer un malus aux producteurs !



Et quand le vent fait défaut au Danemark, l'équilibre du réseau européen est perturbé ; en d'autres termes, dès que l'éolien n'est plus marginal, il requiert l'investissement d'un deuxième équipement complémentaire traditionnel pour alimenter le pays ; il faut investir deux fois.

En France les météorologues font valoir que nous situons heureusement sur 3 zones climatiques différentes, océanique, méditerranéenne, et continentale ; un effet de moyenne entre ces régions permet de disposer d'une production assez régulière, et la qualité des prévisions météorologiques permet d'organiser à l'avance les productions complémentaires classiques qui sont nécessaires sans risquer d'à-coups, car bien sûr trop ou trop peu de vent et l'éolienne ne produit pas : en moyenne d'après l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), elles produisent en «équivalent pleine puissance» ¼ du temps.

Mais parlons un peu d'argent :

=> Du côté des dépenses : l'énergie éolienne est de 40 à 50% plus chère 4que l'énergie conventionnelle. Ce surcoût est supporté par EDF à travers l'obligation qu'elle a d'acheter le courant éolien à un prix environ double de celui du marché entre professionnels. EDF répercute ce surcoût dans ses factures à travers la «contribution au service public de l'électricité» qui apparaît au bas de nos factures pour en accroître le montant de 5%. Mais cette «taxe» comprend indistinctement le soutien à EDF pour les tarifs privilégiés aux indigents, la continuité territoriale pour les îles bretonnes, et la compensation du surcoût de l'éolien qui de ce fait est noyée dans l'ensemble. A l'échelle du pays le surcoût de l'éolien représenterait actuellement plus de 100M€/an ainsi couverts.

=> Du côté des recettes : l'installation d'éoliennes dans une commune lui rapporte des taxes professionnelles (12.000€/an pour une éolienne de grande taille), mais pas seulement aux communes. Elle rapporte autant au département et un peu encore à la Région. Seulement, attention ! Cette «recette» est encore une dépense pour le contribuable. Les élus locaux sont très attirés par cette manne. Leur inclinaison risquerait de se renverser si la taxe professionnelle disparaissait car d'autres éléments interviendraient alors, comme le paysage et le bruit.

Les éoliennes s'installent là où il y a du vent ; notre région est bien indiquée pour cela. On les installe sur les points hauts et leur taille fait que la pollution visuelle dépasse l'échelle de la commune. La photo ci-jointe nous donne la dimension de la pollution visuelle. Ferait-on chanter un jour : *«J'aime Saint-Quay et ses éoliennes»* comme on chante Paimpol et sa falaise ?

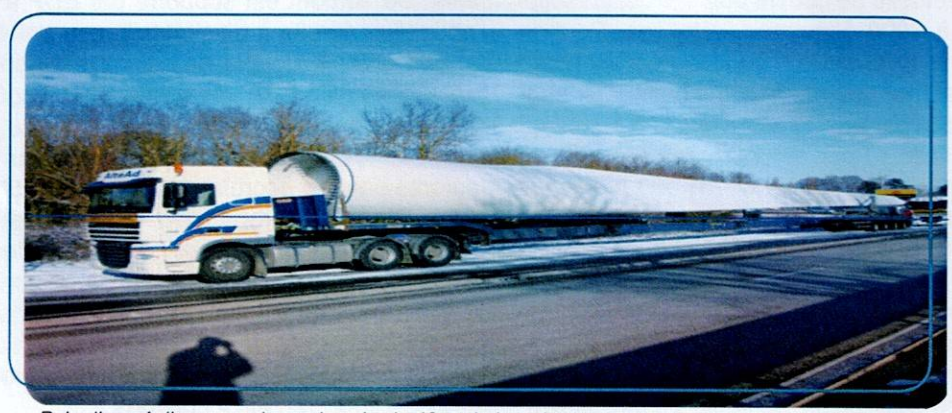
Si l'impact visuel se joue sur de grandes distances, le bruit en revanche est local : 50 décibels à 250 m, c'est beaucoup la nuit et peu en cas de vent ! La technique a sur ce point fait beaucoup de progrès, mais tout dépend de la sensibilité des personnes soumises à ce bruit.

=> Et les éoliennes marines:
Si le vent est plus régulier en mer, le problème est plus délicat encore qu'à terre. En effet si l'on ne craint pas les aspects liés aux paysages et au bruit, des difficultés majeures se présentent concernant la pêche, la sécurité navale, et la protection des côtes contre l'intrusion, car les éoliennes perturbent les signaux radar. Or les surfaces couvertes doivent être grandes si l'on veut respecter les distances de 300 m entre machines et de 800 m entre rangées. Pourrait-on autoriser la circulation des navires dans ces zones ? L'éolien maritime s'est fort développé dans la mer du Nord et la Baltique dont les fonds sont très faibles, mais ce n'est pas le cas sur nos côtes qui sont en outre très fréquentées, surtout en Manche. Enfin le coût de production est estimé 1,5 fois à 2 fois plus élevé qu'à terre et le raccordement avec le réseau ajoute une contrainte au choix du site. Les ambitions nationales sont donc limitées dans ce domaine à une dimension expérimentale.

En conclusion, il apparaît clair que l'énergie éolienne pose trop de problèmes pour pouvoir résoudre à terme les besoins énergétiques nationaux et remplacer les sources actuelles. Il reste cependant qu'elle est certainement très adaptée aux cas fort spécifiques d'îles ou de localités très isolées. En outre sur le plan stratégique cette énergie, si elle se développe, peut contribuer partiellement à notre indépendance énergétique et justifier des contraintes...

En France actuellement les populations sont très partagées sur ce sujet : les enquêtes d'opinion montrent que plus de 50% des gens sont peu favorables aux éoliennes, 1/3 des permis de construire les concernant sont refusés principalement pour des raisons liées aux paysages et aux sites, et même l'EDF convient que l'objectif fixé a peu de chances d'être atteint. Les communes risquent de changer d'avis avec la disparition de la taxe professionnelle. Les pêcheurs de la baie sont fort hostiles au parc envisagé en mer. Et vous, qu'en pensez-vous avec toutes ces données ?

Post Scriptum : Si vous souhaitez intervenir sur les projets existants, il faut connaître la législation. Ne peuvent être raccordées au réseau que les éoliennes implantées dans des ZDE (Zones de Développement Eolien). Elles bénéficient alors de l'achat obligatoire de leur production par EDF. Ces zones ne peuvent être proposées que par des communes. Les projets sont étudiés par les préfectures qui s'assurent de leur réalisme (statistiques anémométriques, etc.) et de leur non nuisance (distance par rapport aux habitations, monuments historiques, sites classés, etc). Une fois agréées par les préfets, les ZDE doivent ensuite être une nouvelle fois agréées par les communes pour être définitivement retenues. Ensuite, la construction des éoliennes requerra un permis de construire. Les élus sont donc au cœur du processus.



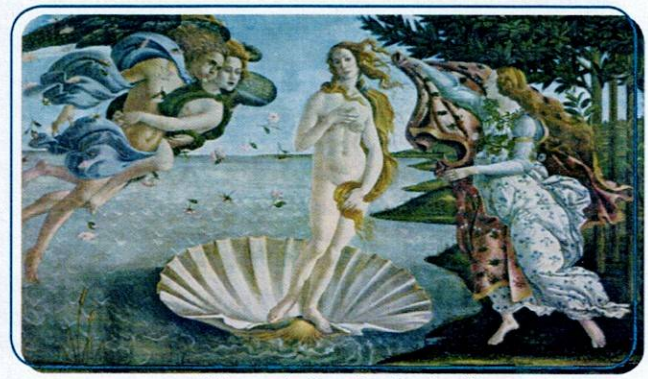
Pale d'une éolienne moderne de près de 40 m de long à monter sur un mât de 70 à 100m de haut

La coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc

Une plongée culturelle, par évocation historique, veut nous fait remonter depuis les abysses de l'antiquité jusqu'aux gisements de la célèbre baie de Saint-Brieuc, avec sa ressource prolifique et réglementée.

Déesses de l'amour et de la beauté, Aphrodite grecque (*aphros*, l'écume) et Vénus, sa version romaine, seraient toutes deux sorties de l'onde dans une coquille Saint-Jacques géante, naissance maintes fois illustrée par les peintres, notamment Sandro Botticelli en 1485.

Connue et consommée depuis la plus haute antiquité (de nombreux fossiles vieux de plusieurs dizaines de millions d'années l'attestent), longtemps appelée coquille de Vénus et créditée de nombreuses et bienfaisantes propriétés, elle est devenue dès le XIe s. l'emblème de Saint-Jacques de Compostelle, dont elle prit le nom ; les pèlerins en ramassaient sur la côte de Galice, où elle abondait à l'époque, et les rapportaient en souvenir et comme témoin de leur voyage.



Vénus de Sandro Botticelli



Fossiles du Burdigalien

Curieusement, le nom de Vénus s'est reporté sur des espèces moins nobles, les vénéridés, dont les plus connues sont la palourde (vénus croisée) et la clovisse (vénus variqueuse), dont la production mondiale (plus de 3 millions de tonnes) est presque trois fois celle des pectinées (du latin *pecten*, peigne) qui compte environ 400 espèces, dont notre coquille Saint-Jacques, le *pecten maximus* ou peigne, comme on l'appelle encore parfois.

Biologie et zoologie

C'est un mollusque bivalve (selon Littré, valve : «toute espèce de pièce solide qui revêt le corps d'un mollusque»), de couleur brun rouge ou rose, qui vit sur des fonds sableux, où il peut s'enfouir à moitié, dans des eaux peu profondes (de quelques mètres jusqu'à100 mètres). Mollusque filtreur, il se nourrit de phytoplancton. Hermaphrodite, il possède deux glandes génitales : l'une femelle, rouge-orangé, le corail, l'autre mâle, d'un blanc ivoire. A la saison chaude (eau à plus de 16°), la glande mâle d'abord puis la femelle lâchent leur semence, et la fécondation, extérieure, produit au hasard des rencontres une larve minuscule, d'abord trochophore (elle a un voile), puis véligère (elle a deux coquilles), qui nage pendant 3 à 4 semaines. Elle se modifie alors, et devient pédi véligère : elle se fixe sur un support quelconque grâce à un ensemble de fibres, le byssus, qui disparaît après 10 à 12 semaines. La coquille a alors un centimètre, et son comportement devient celui d'un adulte : elle s'installe, s'enfouit et ne bougera plus que pour fuir son principal prédateur, l'étoile de mer. Sa croissance, limitée aux mois chauds, est rapide et en 2 à 3 ans, elle atteint sa taille critique et sa maturité sexuelle

Régulation et règlement

Elle est présente sur les côtes d'Europe, de la Norvège au Portugal, avec deux gisements majeurs : les baies de Saint Brieuc, la plus importante d'Europe, et de Seine. C'est une ressource fragile, sensible à la pollution, à la température et à la salinité de l'eau, à la présence de prédateurs (poulpe et étoile de mer), et aux conditions climatiques, qui ont un rôle majeur dans le cycle de la reproduction. Le recrutement d'animaux de deux ans (50 à 70% de la pêche) peut varier considérablement d'une année sur l'autre, d'où la nécessité d'encadrer et de gérer la pêche et de faciliter la commercialisation des captures. La baie de Saint Brieuc est le seul exemple d'organisation équilibrée de gestion de la ressource. Pour simplifier, l'Institut scientifique Ifremer *(Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer)* évalue le stock par des sondages à la drague, et son évolution probable par le décompte, dans des captages d'eau de mer, du nombre de larves, donc du stock possible à deux ou trois ans ; ainsi, il fournit en septembre un ordre de grandeur du quota de pêche pour la saison à venir.

Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (producteurs et mareyeurs) délibère et prend une décision, rendue obligatoire par un arrêté du préfet de région. Est ainsi définie la date d'ouverture du gisement principal ainsi que les premiers horaires de pêche (ils seront ensuite fixés chaque mois par le bureau de la baie) ; sont fixées aussi les conditions de pêche, qui pourront être modifiées en fonction des prises, du marché, de la météo et du stock.

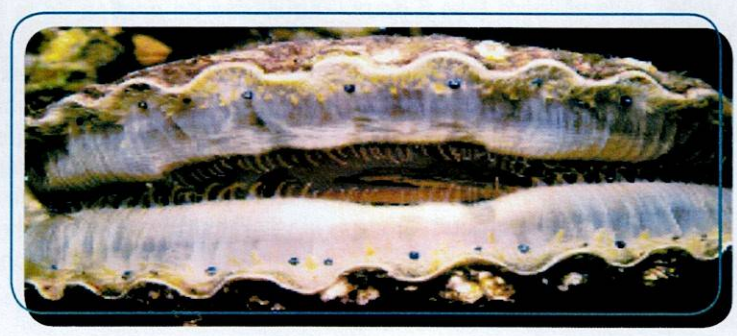
<u>En fait trois dispositions essentielles protègent le gisement :</u>
- obligation de passer en criée toute la pêche, y compris la godaille (30 kg par bateau),
- respect d'un quota fixé avec le concours des scientifiques,
- taille minimale (10,2 cm), ce qui préserve les pêches futures.

Autorisée en France du 1er octobre au 15 mai, la pêche se fait toujours aux étales de HM ou BM (absence de courant), sous surveillance (avion et vedettes), et obéit à une réglementation très stricte limitant : le temps de pêche, le nombre des bateaux (230 licences), leur taille (13 mètres) et leur puissance (250 CV), ainsi que le nombre (2), la largeur (2 m), le poids (250 à 300 kg) et le maillage (9,2 cm) des dragues à volet, spécifiques de la baie.

Elle ouvre pendant quelques semaines (6 cette année) sur deux zones secondaires, celle dite du large, entre La Horaine et la bouée de Banchenou, au large de Saint-Jacut, et celle des crépidulés, large de 1,5 mille, entre Saint-Brieuc et Paimpol. Ces zones bénéficient de règles particulières : 3 jours (lundi, mercredi, jeudi) par semaine pendant 3 (puis 4) heures, avec un maximum de 800 kg par bateau et par jour. Ces zones ont donné respectivement 2000 et 400 tonnes.

Puis la pêche se poursuit sur le gisement principal, la baie, beaucoup plus dense, avec un temps de pêche réduit, 2 jours (lundi et mercredi), 45 mn par jour, et dans la limite d'un quota global fixé cette année à 4800 tonnes, soit au total 7200 tonnes qui, au seul prix de retrait (2 € le kg), représente près de 15 M €. On mesure l'importance de cette pêche pour l'économie de la baie et des trois ports concernés : Saint-Quay-Portrieux, capitale de la coquille, Erquy et Loguivy-de-la-Mer, qui accueillent tour à tour la Fête de la coquille : cette année ce sera au Portrieux les 1, 2 et 3 mai. Plus de la moitié de la pêche est écoulée par les mareyeurs et les pêcheurs en entier-vivant (coquille fraîche), le reste l'est sous forme de noix, pour l'essentiel congelées, vendues surtout en fin d'année. Ce qui entraîne pour Celtarmor (51% Groupe Le Graët, 49% Cobrenord) - obligé d'acheter les invendus au prix de retrait - des coûts de stockage et des frais financiers qui conduisent à plafonner les stocks.

La noix ne représente que 10% du poids et les déchets du décorticage sont utilisés ainsi : la valve plate, broyée, fournit un amendement calcaire, le corps participe parfois à des fonds de sauce (et se cherche un avenir meilleur) et la valve creuse sert à présenter des plats cuisinés à base de pétoncles de n'importe où vendus sous le nom de noix de Saint-Jacques. La toute puissante Organisation Mondiale du Commerce, dans son souci constant de lutter contre les classements, a en effet accordé en 1996 l'appellation «noix de Saint- Jacques» à toutes les pétoncles, un peu comme si tous les œufs de poisson étaient du caviar ! Seule l'étiquette portant la mention apparente «coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor» prouve que, fraîches ou congelées, il s'agit bien de *pecten maximus* de la baie. Et, comme la France ne produit que 20% de sa consommation, elle est évidemment rare.



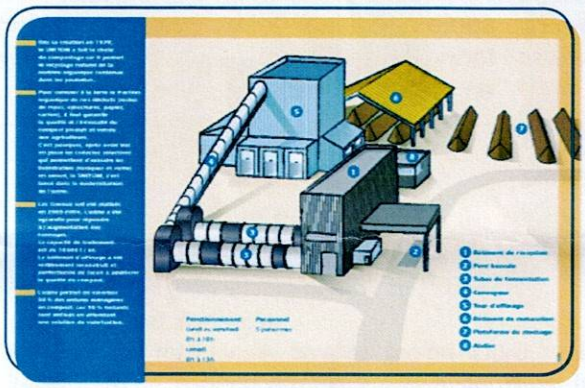
pecten entrouvert

Déchèterie

L'usine de compostage

LE SMITOM* DE LAUNAY-LANTIC

Notre canton Sud-Goëlo dispose à Launay-Lantic d'une usine pilote: la première unité de compostage d'ordures ménagères modernisée de France ! Créée dès 1978 pour répondre initialement aux besoins des producteurs de légumes de Paimpol, l'usine fit l'objet d'une rénovation complète en 2004. Un investissement important de 3,65 millions d'euros répartis entre FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et Conseil Général des Côtes d'Armor. Le site fut choisi en raison de son sol lourd et argileux sans grand intérêt pour l'agriculture et permettant l'enfouissement des déchets ultimes ne pouvant être recyclés. Les camions de poubelles arrivent d'un côté et de l'autre il ressort un terreau organique irréprochable. Ici pas de chimie, on copie la nature. Voici comment se déroule le cycle de compostage :

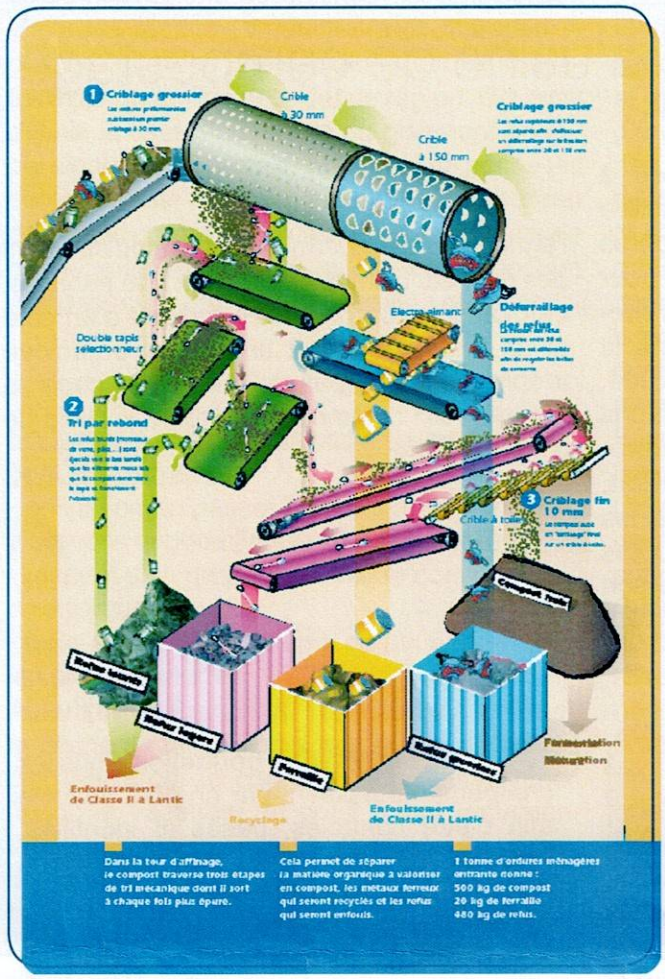


1. **Réception des poubelles**. Tous les chargements passent par un pont bascule afin d'être contrôlés, pesés et identifiés. Puis, les ordures ménagères sont jetées dans deux grandes fosses d'où un grappin les transfère vers les trémies, sorte de grands entonnoirs, alimentant les tubes de pré-fermentation.

2. **Préparation à l'affinage.** Deux immenses tubes, dont la paroi est munie de couteaux pour éventrer les sacs, moulinent les ordures en continu durant 4 jours. Ainsi longuement brassée et aérée la matière organique est réduite en une fraction très fine. A la sortie des tubes, les déchets sont acheminés par tapis roulant jusqu'à la tour d'affinage. Il faut noter une performance technique remarquable : ces tubes fonctionnent en permanence depuis 1979.

3. **Affinage.** Ce processus se déroule en 3 phases :
Un crible rotatif sépare les indésirables supérieurs à 3 cm de diamètre (pots de yaourt, barquettes, capsules...) Les boîtes de conserves et autres éléments métalliques sont récupérés grâce à un tapis roulant aimant magnétique. Ils seront recyclés.
Puis, le compost criblé tombe sur un double tapis sélectionneur qui remonte, emportant les produits légers. Les lourds, cailloux, morceaux de verre et autres refus pondéreux, sont éjectés en rebondissant sur ce «balistiqueur» tombent plus bas.
Le compost passe enfin sur un crible, sorte de toile souple munie de mailles de 1cm. Ainsi les refus les plus fins comme les fragments de films plastiques sont éliminés.

* *Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères*



4. **Maturation.** Le compost frais est mélangé en proportions soigneusement étudiées avec des déchets verts ou en été avec des algues vertes. Le mélange est déposé sous forme d'andains dans un vaste hangar où il est régulièrement retourné. De gros diffuseurs d'huiles essentielles parfument l'atmosphère .... et ce n'est pas du luxe!

Ainsi, de nos ordures ménagères ressort un terreau riche en carbone et en azote, répondant aux besoins des maraîchers de la région. Enfin, chaque andain subit une batterie de tests confiés à un laboratoire indépendant pour en mesurer la valeur agronomique et détecter d'éventuelles traces métalliques, des germes, des inertes, etc. Les «serristes» ne sont pas les seuls clients de cet or brun : la vente aux particuliers est possible. Une seule condition: vous devez prendre une tonne au minimum (environ ½ m3) mais en plusieurs fois si cela vous arrange.

En raison de son caractère innovant cette usine est une pièce maîtresse d'une filière de valorisation respectueuse de l'environnement. Elle permet de réduire les quantités de déchets à éliminer par enfouissement. Chez nous pas d'incinérateur, les quantités n'étant pas suffisantes pour justifier un tel investissement.

Tout ceci est possible d'abord parce que notre canton, à la fois rural et touristique, est d'une taille moyenne et que ses habitants ont bien admis le tri sélectif. Mais les volumes qui arrivent dans les déchetteries explosent, en particulier les déchets verts qui devraient enrichir le sol des jardins dont ils sont issus plutôt que d'être collectés.

Cette usine conjugue gestion durable et performance technique et fait des émules dans toutes les régions de France car les visiteurs sont nombreux à venir la découvrir pour s'en inspirer.

Quelques chiffres:

Nombre d'habitants du Canton : 40.000 (soit l'équivalent d'une ville moyenne).

Tonnage traité en 1998 : 15.000 tonnes et en 2008 : 11.000 tonnes. Cette diminution s'explique par l'augmentation de la fréquentation des déchetteries dont les volumes explosent. Mais aussi par deux mauvaises années touristiques. In fine 70 % des apports sont valorisés et 30 % partent à l'enfouissement. Attention cependant, d'ici 10 ans les possibilités d'enfouissement seront saturées. Il est donc temps d'inventer de nouvelles destinations aux déchets de cette usine qui sont actuellement inutilisables.

Brèves

Blog de St Quay

la ville a depuis le début de l'année un site et un blog sur internet, http://saint-quay-portrieux.typepad.fr. Le site permet de trouver la reproduction intégrale du bulletin d'information municipal, du «Phare», des comptes-rendus des conseils municipaux, la liste des associations et toutes sortes d'informations sur l'actualité de la commune. On peut ainsi aisément trouver un grand nombre d'informations pratiques et actualisées concernant Saint-Quay-Portrieux. En particulier on peut admirer sur ce site une vidéo tout à fait exceptionnelle retraçant le match-racing international féminin à la voile qui s'est déroulé à l'automne dernier devant le port.

Fête de la Coquille aura lieu les 1, 2 et 3 mai chez nous. Nous nous en réjouissons mais plusieurs de nos membres ont été honteux vis-à-vis de leurs amis lors d'une foire à la coquille Saint-Jacques qui s'est tenue cet hiver, place du Tertre à Paris, que notre ville qui s'affiche comme la capitale de la coquille n'ait pas été représentée comme l'étaient Erquy ou d'autres organismes ! Il y avait pourtant là une belle occasion de promotion de Saint-Quay-Portrieux.

Nos commerces évoluent

- Plusieurs de nos membres se sont émus du bruit qui courait concernant la fermeture du magasin SPAR sur le port : son propriétaire veut simplement s'en séparer et nous espérons tous qu'il sera remplacé.
- Le bureau de tabac de la descente du port est fermé. M. et Mme Batard prennent leur retraite. La licence a été rachetée par un jeune couple quinocéen, qui a choisi d'ouvrir, sous de grands stores jaune poussin, le bar-tabac-glaces «L'écume», sur le terre-plein du Port d'Armor : superbe emplacement qui succède au magasin «Un tour au port





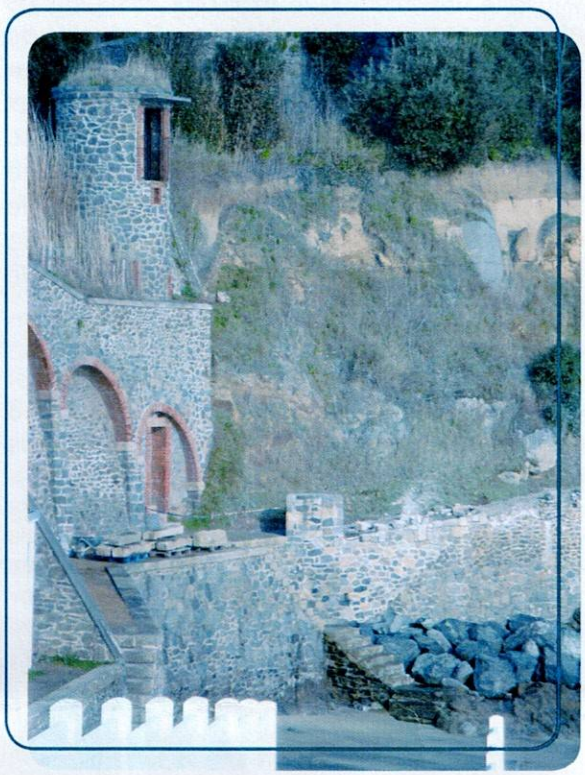


- L'artisanat de tapisserie «Maryse» auparavant au port rue Clémenceau s'est installé en face de l'église. Maryse Labbé a restauré une maison pour son atelier de décoration intérieure et tapisserie «De bouche à oreille»
- La pâtisserie de la plage face à Ker Suçons est fermée et ce magnifique emplacement commercial est à reprendre.
- Le Sherwood sur le Port d'Armor, va lui aussi changer de main.

Recensement a eu lieu cette année du 15 janvier au 14 février : partiel il permet en continu d'avoir une remise à jour des recensements précédents en travaillant sur une partie de la population par groupes de communes tous les 5 ans. Le précédent recensement avait eu lieu en 2004, d'où l'actuel en 2009. La connaissance précise de la population est évidemment indispensable pour dimensionner les équipements publics (écoles, crèches ou moyens de transport à développer par exemple) ; le recensement a aussi pour conséquences le mode de scrutin municipal, des subventions comme la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), la création de pharmacies, ou les règles d'adjudication des marchés... D'ores et déjà il s'avère que la population de Saint-Quay-Portrieux diminue alors que celle de Plourhan augmente. Mais outre les questions relatives à la population, les agents recenseurs assurent à cette occasion un inventaire très précis des logements. Nous avons demandé ce qu'il en était des résidences secondaires. Si le propriétaire ou le locataire est là quand l'agent recenseur passe, il note que le logement est une résidence secondaire. Sinon, il interroge les voisins et note leur réponse éventuelle concernant le logement et son utilisation. On comprend alors que la connaissance des résidences secondaires et de la population correspondante soit très approximative ! Dans les communes touristiques, les recensements devraient pouvoir être effectués en période de vacances, estivale ou hivernale, selon les cas.

L'implantation d'un funerarium

est l'objet de discussions entre les communes mais aux dernières nouvelles, il devrait être implanté sur le territoire d'Etables dans la zone d'activité des Islandais, tout près de Saint-Quay. Cependant notre commune manque d'une salle de repos dans laquelle les familles et les amis des personnes décédées pourraient venir leur faire un dernier adieu quand ce n'est pas possible à leur domicile. Le funérarium pourrait être l'occasion de rattraper cette lacune.



Chemin de ronde

Officialisés par Colbert ces chemins des douaniers sont régis par une loi de 1976 précisant que les propriétaires riverains du domaine maritime seront grevés d'une bande de 3 mètres de large afin de laisser passer les piétons. A Saint-Quay, M. Delpierre avait, bien avant cela, entre les deux guerres, entrepris de récupérer un passage municipal sur toutes les propriétés longeant la mer. On peut imaginer le tollé de la part des propriétaires concernés. Aujourd'hui ces chemins font partie du patrimoine touristique et les travaux sur le GR34 et la plage de la Comtesse se poursuivent pour les consolider. Mais ces chemins sont sévèrement attaqués par la mer et reculent... de 10 mètres près de Saint-Marc, et de 3 mètres à certains endroits entre la plage du Moulin et celle des Godelins à Etables, et les propriétaires doivent se résigner à reculer leur clôture.

L'Île de la Comtesse a perdu ses illuminations nocturnes ! Et voilà ce que lui dit l'un de nos adhérents:

« A ma Comtesse,
O ! Mon île de la Comtesse,
Je prends la plume plein d'hardiesse
Vous êtes si belle en robe noire
Tous les soirs sont fête
Vous aviez jusqu'ici un air bête
En tenue perroquet dès le soir.
Entourée d'amour et d'eau fraîche
Vous faites rêver les poètes
Ce ne sont plus vos kilowatts
Qui font rêver l'EDF
O ! Presqu'île ! O ma presqu'Comtesse
Pardonnez mon indélicatesse
Nous vous prenions en exemple de bêtise
Où argent et pouvoir ne suffisent !
Vous avez retrouvé votre altesse »

Les livres à lire

Récemment sont sortis plusieurs documents remarquables pour illustrer le passé de Saint-Quay-Portrieux et de ses environs.

-***Mémoire en images : Saint-Quay-Portrieux***, par Arnaud Collin. 125 pages de photos. La collection de cartes postales que vous enviez chez les autres et que vous pouvez acheter pour 19.90€ seulement !

-***Les personnages célèbres des Côtes d'Armor***, par Alexis Blanc et Dominique Blanc, L'Harmattan éditeur. 21€. « Les Côtes d'Armor ont généré de riches personnalités, de Du Guesclin à Ernest Renan ou René Pleven, qui par leur courage et leur abnégation ont façonné le département et influencé toute la France.... »

-***Les cités balnéaires de Bretagne : Saint-Quay-Portrieux***. Cinémathèque de Bretagne : films amateurs de 1920 à 1980. Montage Jean-François Delsaut. DVD de 44mn.

Les Bernaches

Connaissez-vous les oies marines «bernaches cravant» (Branta bernicla) ? Ces anatidés migrateurs, d'instinct grégaire, du genre grammatical féminin, quittent la Sibérie d'octobre à mars pour s'établir en baie d'Yffiniac et profiter de la douceur du climat nord-costarmoricain.
Friandes d'algues vertes, dans le balancement des marées, d'après une étude scientifique, elles en broutent jusqu'à 400 tonnes. Gourmandes, ces oies, et dépolluantes, grâce à leur régime végétarien !
Perspective optimiste pour l'observateur ou le touriste qui, tous les ans, se désole devant le tapis vert qui rampe sur l'estran.



Vie de l'association

Courrier des lecteurs

Ce numéro 18 marque le 7° anniversaire de notre association et nous aimerions la rendre plus vivante en en faisant un lieu d'échange d'idées ou d'opinions sur Saint-Quay-Portrieux et ses environs. Nous vous proposons donc d'ouvrir une rubrique nouvelle «courrier des lecteurs», dans laquelle vous pourrez par exemple :
-compléter ou infirmer partiellement le contenu le contenu des articles parus. Ainsi sur les éoliennes nous n'avons pas pu tout dire, bien sûr. Peut-être pensez-vous que des points majeurs ont été oubliés ou sous-estimés ? Faites le savoir.
-faire des remarques sur des aspects de notre ville ou de ses environs qui vous paraissent regrettables (ou remarquables) et pour lesquels vous avez des propositions à émettre.
-proposer des thèmes d'articles, des sujets sur lesquels vous souhaiteriez particulièrement être informés.
-émettre des remarques sur la ligne éditoriale de notre bulletin : trop ceci ou pas assez cela...

Nous vous demandons seulement de bien respecter le principe essentiel de notre association : «informer pour mieux comprendre». Le Comité de l'association se réservera la possibilité de ne pas retenir des propos qui lui paraîtraient infondés ou partisans.

Cotisation annuelle

Vous trouverez en page 12 le formulaire vous permettant d'être à jour de votre cotisation annuelle. Le questionnaire qui y est inscrit nous permettra d'actualiser notre fichier d'adresses pour bien vous faire parvenir le bulletin. Il est vrai que de nombreux changements sont intervenus parmi nous en 7 ans ! Ceci favorisera la diffusion de ce bulletin à des personnes que vous pensez intéressées par notre action et nos rubriques. Nous leur enverrons volontiers le prochain bulletin.

N.B. Le champ *e-mail* est de nos jours incontournable. Merci.